

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie  
outre-mer

**Décision n° 15342 du 6 avril 2021  
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement  
de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »**

NOR : INTJ2109339S

**Le commandant de la gendarmerie outre-mer,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50091 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032375S),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mai 2021 :

**Mahoudeau**

Matthias

NIGEND : 202 004

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 avril 2021.

*Le général de division,  
commandant la gendarmerie outre-mer,  
J.-M. Descoux*